

KEZAKO

**ACCIDENTOLOGIE – MODES ACTIFS : « piétons et
cyclistes versus automobilistes »
Étude sur la période 2017-2021**

15 novembre 2022

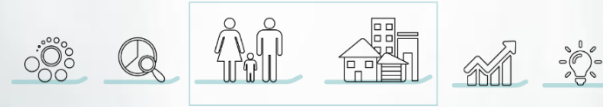


Les modes actifs : un enjeu pour la mobilité de demain

- ☪ Une mobilité décarbonée adaptée à la raréfaction des ressources naturelles et au réchauffement climatique
- ☪ Une mobilité propre adaptée aux enjeux de pollution : qualité de l'air, bruit, visuel...
- ☪ Une mobilité inclusive adaptée à tous et ayant un bénéfice sur la santé

➔ Faciliter l'usage des modes actifs dans la vie quotidienne est le levier majeur pour répondre aux enjeux de mobilité du 21e siècle

- ☪ Un partage de l'espace public en faveur de la voiture...
- ☪ ... générant de nombreux obstacles à l'utilisation des modes actifs
 - Quels sont les espaces où les conflits d'usage dégénèrent en accident de la circulation pour les piétons et les cyclistes ?
 - Développement de la pratique des nouveaux modes de déplacement urbains (trottinette...) : un effet sur l'accidentalité ?
 - Qualifier les victimes des accidents corporels pour mieux identifier les enjeux de sécurisation de l'espace public pour les plus vulnérables,



Densité urbaine et accidentalité

Des accidents concentrés sur le territoire d'Orléans Métropole :

- 541 accidents recensés dans les territoires de l'Orléanais, dont 86 % dans le périmètre d'Orléans Métropole
- 70 % des accidents concentrés sur 5 communes : Fleury-les-Aubrais (42), Olivet (32), Orléans (241), St-Jean-de-la-Ruelle (37), Saran (29)

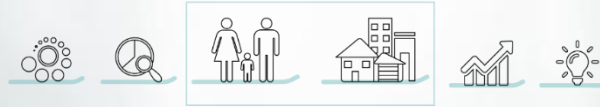
Une répartition des accidents corrélée aux pratiques de mobilité

2020 : une année de rupture ?

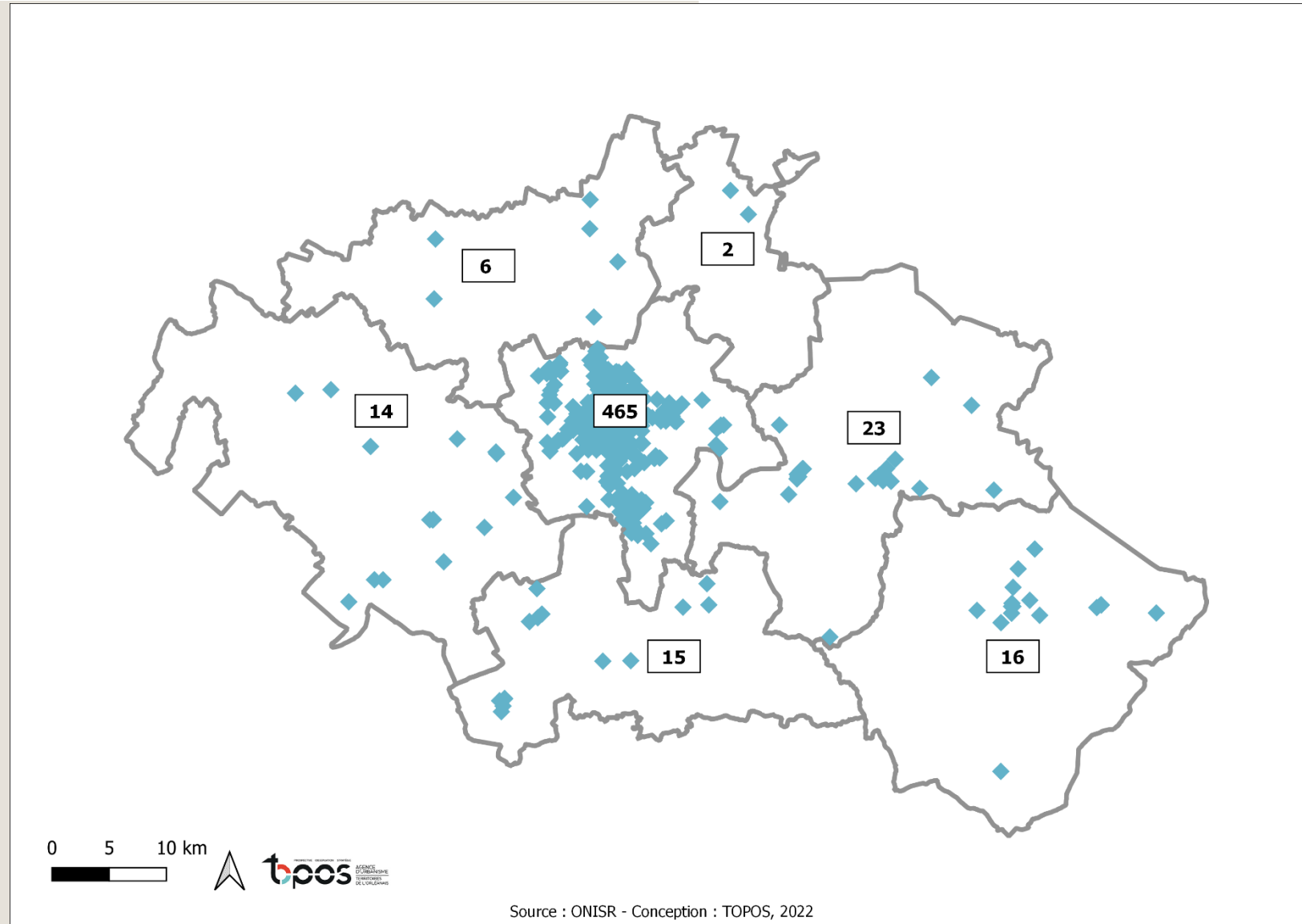
Évolution des accidents Orléans Métropole	Vélo	Piéton	Total
2017-2019	31.9 %	21.4 %	26.2 %
2019-2021	-17.7 %	-45.6 %	-32.3 %
2020-2021	27.5 %	0.0 %	14.3 %
2017-2021	8.5 %	-33.9 %	-14.6 %

- Entre 2017 et 2019 : une forte augmentation du nombre des accidents en particulier pour les vélos ;
- Entre 2019 et 2021 : une forte baisse du nombre des accidents en particulier pour les piétons ;
- Entre 2020 et 2021 : une forte augmentation du nombre des accidents pour les vélos.

Une hausse de la pratique du vélo entre 2017 et 2021 a entraîné une accidentalité plus importante



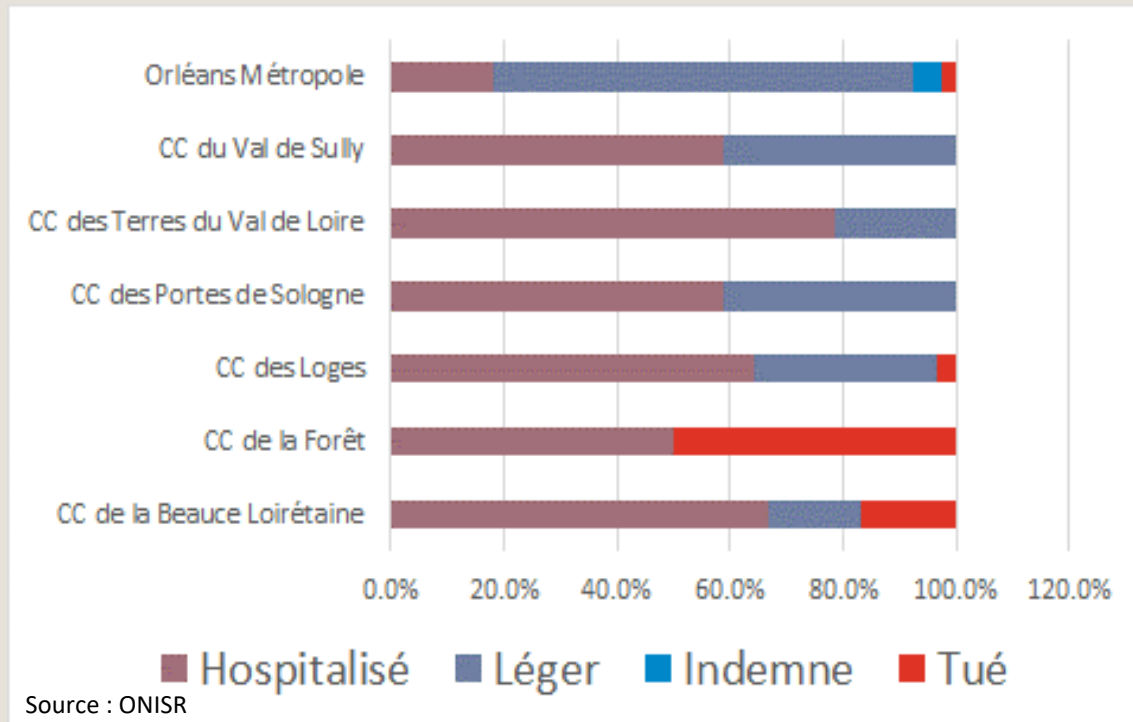
Densité urbaine et accidentalité



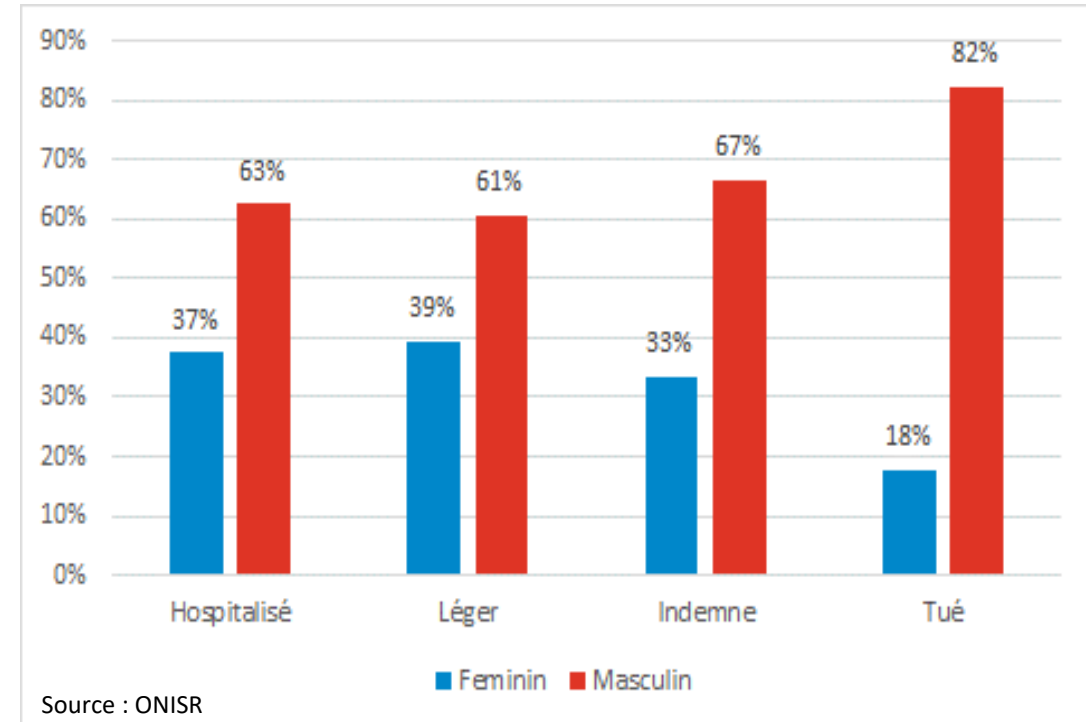


Gravité des accidents : des disparités entre les territoires et le genre

Des trajets plus risqués dans les territoires ruraux de l'Orléanais



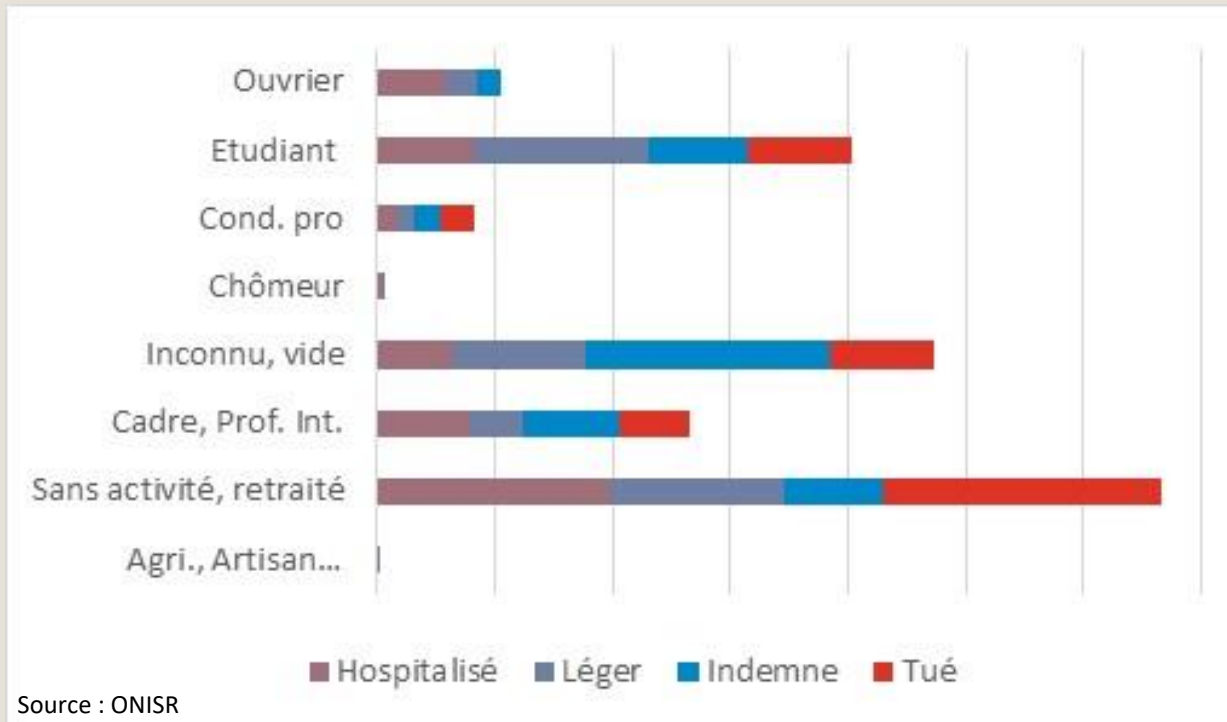
Les hommes : des comportements plus à risque



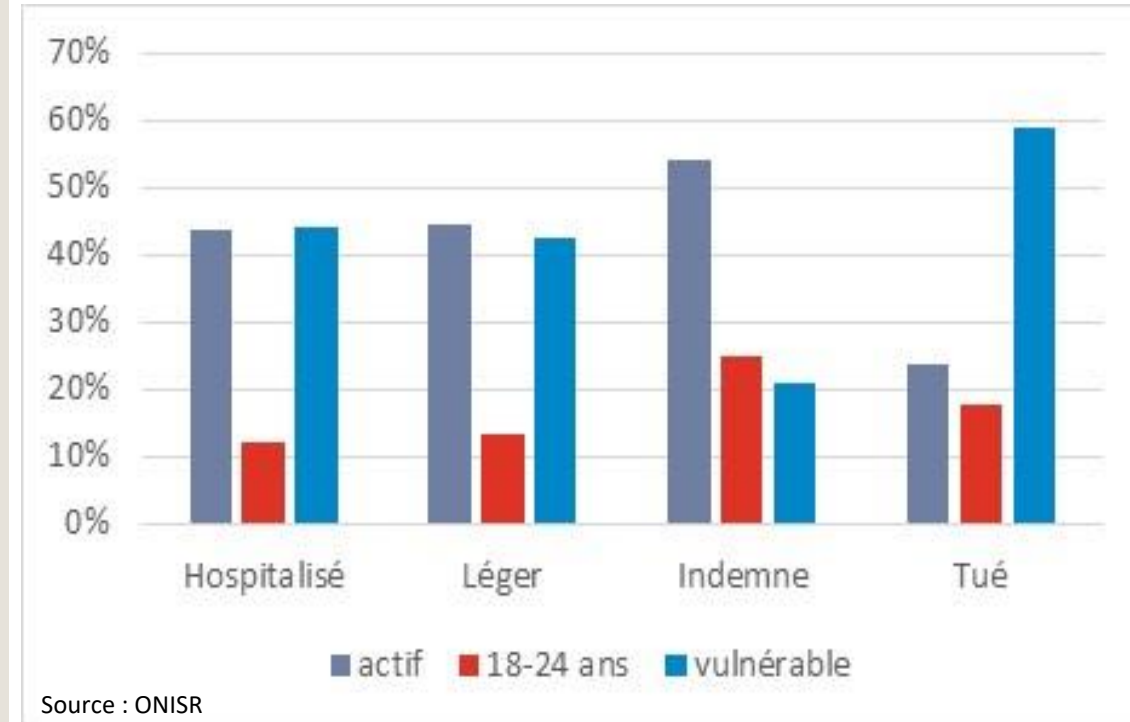


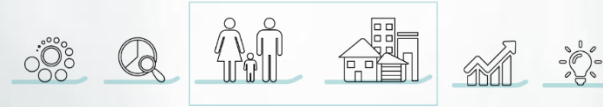
Vulnérabilité des modes actifs et des victimes

Retraités, étudiants et inactifs : facteur de vulnérabilité



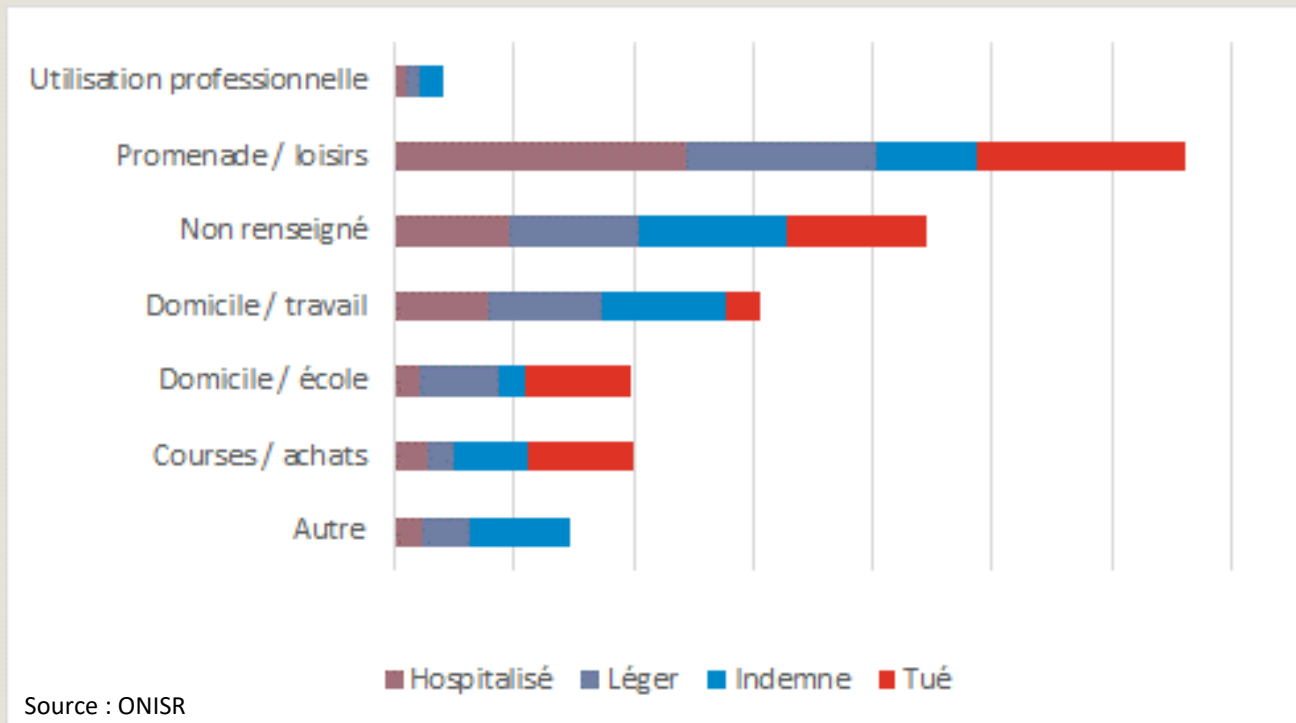
Les mineurs et personnes de plus de 65 ans plus gravement touchés



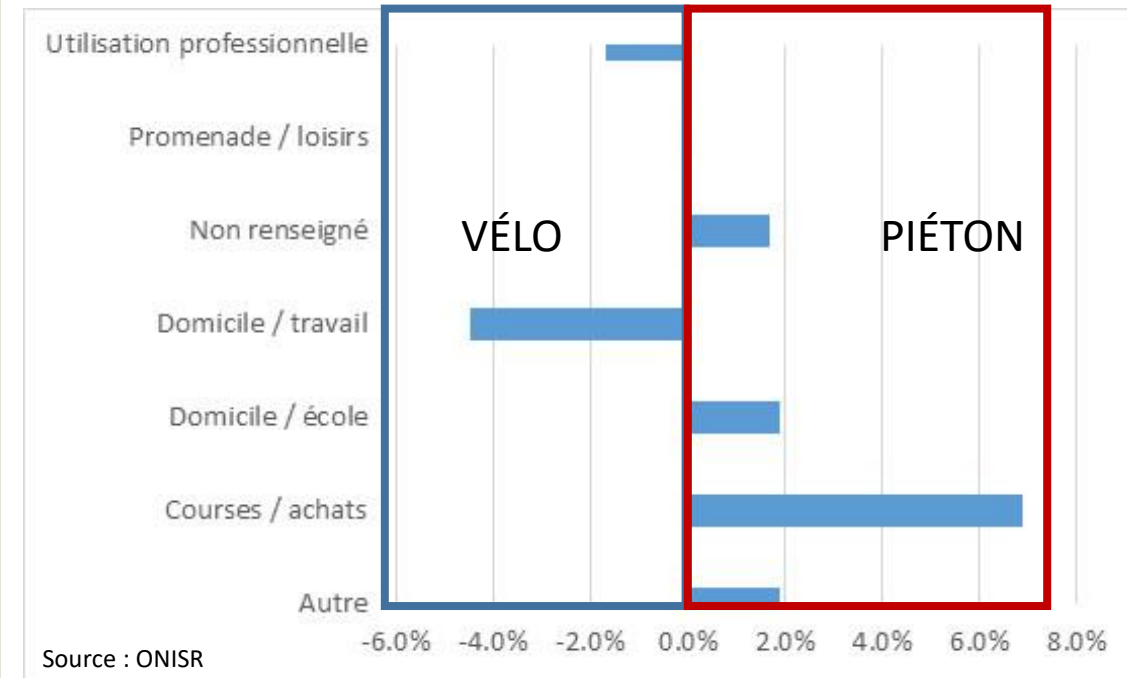


Le motif du trajet : un facteur de vulnérabilité

Le motif « Promenade/Loisirs » : entre gravité et suraccidentalité



Motif travail : des disparités entre les cyclistes et les piétons



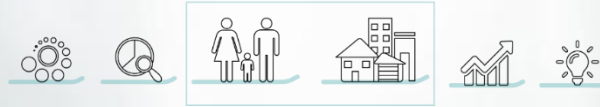


EDP : début d'une nouvelle tendance

- Les EDP : un nouveau mode de déplacement urbain
- 2021 : une année de rupture dans l'accidentalité locale
- Une victimologie éloignée des piétons et des cyclistes



Accident impliquant quatre trottinettes électriques – Macon 2021
Source : « Le journal de Saône-et-Loire »



Orléans Métropole et territoires ruraux : principaux enjeux

ORLÉANS MÉTROPOLE

- ☪ Proximité immédiate des mails ou directement sur les boulevards entre la gare SNCF et le centre de conférences
- ☪ Les zones commerciales
- ☪ Effets d'un aménagement favorable aux cyclistes : exemple du pont Georges V

TERRITOIRES RURAUX DE L'ORLÉANAIS

- ☪ Des victimes (66 %), principalement piétonnes, concentrées dans les zones habitées
- ☪ Les accidents en dehors des zones habitées concernent principalement les cyclistes
- ☪ Une vulnérabilité accentuée dans les espaces ruraux et périurbains



CONCLUSION

Les facteurs de risque de survenue : démographiques, urbain, infrastructures et comportementaux

- **Le genre et l'âge** : Les mineures et personnes âgées de plus de 65 ans sont les deux segments de population les plus exposés aux risques d'accident ;
- **La complexité des intersections** (rond-point, croisement avec plus de 3 voies de circulation, croisement avec une plateforme de tramway...) favorise la survenue d'un accident ;
- **La vitesse** : le spectre visuel diminue avec la vitesse. La visibilité des piétons et des cyclistes est corrélée à la vitesse des autres véhicules et à la qualité de l'infrastructure.

Espace public : pistes pour mieux sécuriser

- **Des aménagements cyclables séparés et dédiés** aux cyclistes – intérêt de la **conspicuité** ;
- **Un éclairage des routes de campagne** diminue de moitié le risque d'accident (Pays-Bas) ;
- **Réaliser un audit de sécurité routière, préventif régulier** de tous les passages piétons et de leurs abords ;
- **Créer un observatoire de la mobilité des piétons**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !

